



VERQUIN

Plein ciel

Bulletin Municipal officiel de la commune de VERQUIN

Reproduction, même partie, interdite - Dépôt légal 2^m trimestre 2001 - Responsable de la publication Thierry TASSEZ • N° 1 •





l'agenda du Maire

MARS

- 11 mars : élections municipales
- 16 mars : conseil municipal et élection du maire et des adjoints - cocktail républicain
- 18 mars : course cyclo Verquin
- 19 mars : rencontre FNACA
- 22 mars : rencontres chantier EDF, sous préfet, club des anciens
rencontres sur rendez vous
- 23 mars : rencontre Sainte Camille
- 25 mars : assemblée générale des crématistes
- Concert de printemps de l'harmonie
- 28 mars : conseil municipal
- 31 mars : conte musical harmonie

AVRIL

- 2-3-4 et 5 avril :
rencontres sur rendez vous
- 6 avril : réunion SIVOM CCB
- 7 avril : challenge judo club
- 9-10 et 11 avril :
rencontres sur rendez vous
- 12 avril : conseil municipal
- 13 avril : réunion CCB
- 17 avril : rencontre sur rendez vous
- 18 avril : boîte de jour 10-14 ans
- 19 avril : réunion SIPAL
- 20 avril : réunion SIVOM
- 21 avril : rencontre mairie de verquigneul AFR

MAI

- 1^{er} mai : Médailleurs du Travail - Banquet des Anciens
- 2 mai : réunion AFR

- 3 mai : rencontres sur rendez vous
- 9 mai : réunion CCAS
- 10 mai : inauguration "les bouquinades" la Rotonde
- 13 mai : rallye Amicale laïque
- 15 mai : rencontres sur rendez vous
- 16 mai : rencontres CAF arras - Visite SEMECA
- 17 mai : conseil municipal
- 18 mai : rencontres sur rendez vous
- 19 mai : assemblée générale des communes minières
- 21 et 25 mai :
rencontres sur rendez vous
- 27 mai : accueil nouveaux arrivants et fête des mères
- 31 mai : rencontre OPHLM

JUIN

- 1^{er} juin : réunion avec la population sur la sécurité
- 2 juin : conseil école primaire
- 4 juin : tournoi foot EVB
- 5 juin : rencontres sur RDV
- 6 juin : université des maires
- 8 juin : rencontre responsable de la SIA
- 9 juin : boulistes 8 ter
- 12 juin : rencontres sur rendez vous
- 13 juin : assemblée générale fédération Énergie
- 15 juin : rencontre DDe - réunion SIVOM
- 16 juin : kermesse école Buisson et école maternelle Ferry
- 17 juin : marché aux puces harmonie - fête de la randonnée Vaudricourt
- 18 juin : commémoration de l'Appel du 18 Juin
- 19 juin : spectacle école primaire
- 21 juin : réunion CCAS - réunion AFR
- 22 juin : Global party 14 -20 ans - rencontre Préfet - Fête de la musique - Marche nocturne
- 26 juin : Conseil d'école maternelle
- 27 juin : conseil municipal
boite de jour 10-14 ans
- 29 juin : les sportifs à l'honneur

JUILLET

- 1^{er} juillet : Starmania



É D I T O

Chers amis,

A l'écriture de ce premier édito, je m'aperçois que l'ensemble des propositions de ma campagne électorale a déjà vu son aboutissement, et nous ne sommes élus que depuis quatre mois. Parcourons ensemble ce programme, à savoir :

- lutte contre les formes de délinquance : une réunion tout public a réuni plus de 300 verquinois. Jean Luc CODRON, conseiller municipal, est chargé de la sécurité pour Verquin. La police de proximité est installée à Verquin.
- la politique de la jeunesse est en action (brigade anti-tags, boîte de jour, schéma d'élaboration de la maison de la jeunesse et des associations)
- plan de lutte contre les inondations : le curage rue François Calonne a supprimé cette inondation. Les travaux au cimetière sont suivis par Philippe LEFEVRE, ceux de la rue du 8 mai et Pâturelles par Joël DELAHAYE.
- aide aux personnes âgées : courrier a été envoyé à la CTA pour la ligne de bus pour le marché de Béthune le lundi.
- les encombrants ont été remis en

place (succès monstre !!), les festivités relancées (un mois de juin totalement occupé). Les présidents d'association qui mettent Verquin en valeur ont vu leurs efforts récompensés par le dialogue réinstauré et des subventions à la hausse.

- la mairie sera modifiée pour plus de confidentialité. Les photocopies sont effectivement gratuites pour tous les documents administratifs.

Et le journal municipal, en plus de l'Express Verquinois, existe puisque vous êtes en train de le lire.

Il nous faut maintenant penser sur le long terme. C'est pourquoi, en septembre, l'ensemble du conseil municipal se réunira pour une journée de travail afin de préciser ce que seront nos projets pour cette mandature, en tenant compte de nos moyens, possibilités et de votre volonté exprimée lors de nos rencontres.

Je souhaite à chacun des vacances régénérantes, pleines de soleil et de lumière. Retrouvons nous vite pour poursuivre le bon travail commencé ensemble, et tournés résolument vers l'avenir, vers la monnaie unique (j'espère que le petit cadeau joint vous fera plaisir) et surtout vers la communauté d'agglomération que j'ai toujours souhaitée et qui demain nous aidera à faire de Verquin une cité moderne, reconnue et appréciée.

Mieux vivre à Verquin,
ça ne fait que commencer !

Bonnes vacances,
Votre maire
Thierry TASSEZ



FINANCES

**Pas d'augmentation d'impôts !
Le mot d'ordre du maire
a été respecté.**

Le budget de la commune pour l'année 2001 a été établi en tenant compte de la situation que nous avons trouvée au soir du 11 mars 2001.

Il nous fallait faire vite pour analyser cette situation, déterminer notre capacité financière à agir, dégager les objectifs prioritaires et les traduire en masses budgétaires.

Tout cela a été fait avant le 15 avril, date limite pour le dépôt de notre budget. La sous-préfecture a accepté nos propositions. Verquin conserve donc sa liberté et sa capacité d'action.

Qu'en est-il ?

L'analyse synthétique de l'équilibre financier de la commune de Verquin, établie par les services du trésor public pour une période allant de 1994 à 1999, nous amène aux conclusions suivantes :

- depuis 1995, la commune ne parvient pas à dégager non seulement une capacité de fonctionnement même partielle de ses investissements mais surtout à rembourser l'annuité de sa dette sur ses produits de fonctionnement.
- les charges financières représentent en 1998, 411 francs par habitant soit 18,4 % des charges de fonctionnement alors que la moyenne départementale est de 8 %
- les charges de personnel représentent 41,9 % des charges de fonctionnement, alors que la moyenne départementale est de 37,5 %

La commune doit supporter le rembourse-

ment de 35 prêts dont les deux tiers ont des taux supérieurs à 8 %.

En 1998, l'annuité de la dette en francs par habitant est de 25 % supérieure à la moyenne nationale.

L'encours de la dette s'élève en 1998 et 1999 à plus de 15 000 000 de francs soit 4 360 F par habitant alors que la moyenne nationale est de 3 276 F par habitant, soit plus de 35 % inférieur.

Le recours systématique à l'emprunt, notamment pour les dépenses d'équipement, ne s'imposait pas compte tenu du niveau de la trésorerie par ailleurs satisfaisant.

La capacité d'endettement a systématiquement dépassé le seuil d'alerte reconnu (15 ans) entre 1994 et 1998.

Pour autant, la commune de Verquin n'en est pas plus riche. Son patrimoine acquis en majorité à grand renfort d'emprunt est déprécié. Il faudrait dépenser une fortune pour enrayer l'état de délabrement dans lequel se trouve la plupart des biens acquis.

Alors, face à ce constat, qu'avons nous mis en place en terme de budget pour 2001 ?

- 1) améliorer la capacité d'autofinancement de la commune sans pour autant augmenter la pression fiscale
- 2) stopper tout recours à l'emprunt. Cela suppose des principes de gestion rigoureux
- 3) maîtriser les dépenses de fonctionnement et notamment les charges de personnel
- 4) rechercher des recettes nouvelles (cession d'immobiliers, subventions, révision des baux de location...)
- 5) améliorer la capacité de désendettement de la commune notamment en renégociant certains prêts
- 6) améliorer l'image de la commune pour attirer de nouveaux habitants. Des démarches sont entreprises auprès d'organismes HLM pour réaliser de nouvelles constructions tant les demandes de logements locatifs affluent en mairie.

Hervé Clodet

Maire adjoint

chargé des finances et du personnel



un accueil agréable



Parler d'avenir aux jeunes. Quoi de plus normal ?

De la garderie, de l'école maternelle et primaire, du dialogue renoué avec les parents d'élèves, du centre de loisirs d'été encadré par des animateurs verquinois en priorité, part la volonté de donner à nos enfants

un futur plus serein, par l'accès au savoir et à la connaissance, seul gage de réussite.

Sylvie Cuvillier

Maire adjointe à la jeunesse et à l'enseignement



une salle comble pour le loto

FÊTES

la joie retrouvée...



La ducasse retrouvée et la joie des Verquinois "à fêter", lors des nombreuses festivités mises en place, a trouvé son domaine d'expression, car il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Catherine Brill - Maire adjointe
aux festivités, sports et associations

AFFAIRES SOCIALES



quand les anciens sont mis à l'honneur

Le social contrôlé pour éviter les dérives de l'assistanat. Un Centre Communal d'Action Sociale totalement rénové dans sa représentation.

Une permanence efficace et une gestion



rigoureuse. Voilà comment on adapte le social au réel.

Marie Paule Queva maire adjointe aux affaires sociales et personnes âgées

ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE



Les encombrants en vrac ont été ramassés. Les piles sont à nouveau collectées en mairie.

L'enfouissement des lignes électriques, l'adhésion de verquin à la compétence SIVOM environnement sont un gage que l'écologie est vivante à Verquin.



action propreté

Michel Hecquet Maire adjoint à l'écologie et environnement

TRAVAUX

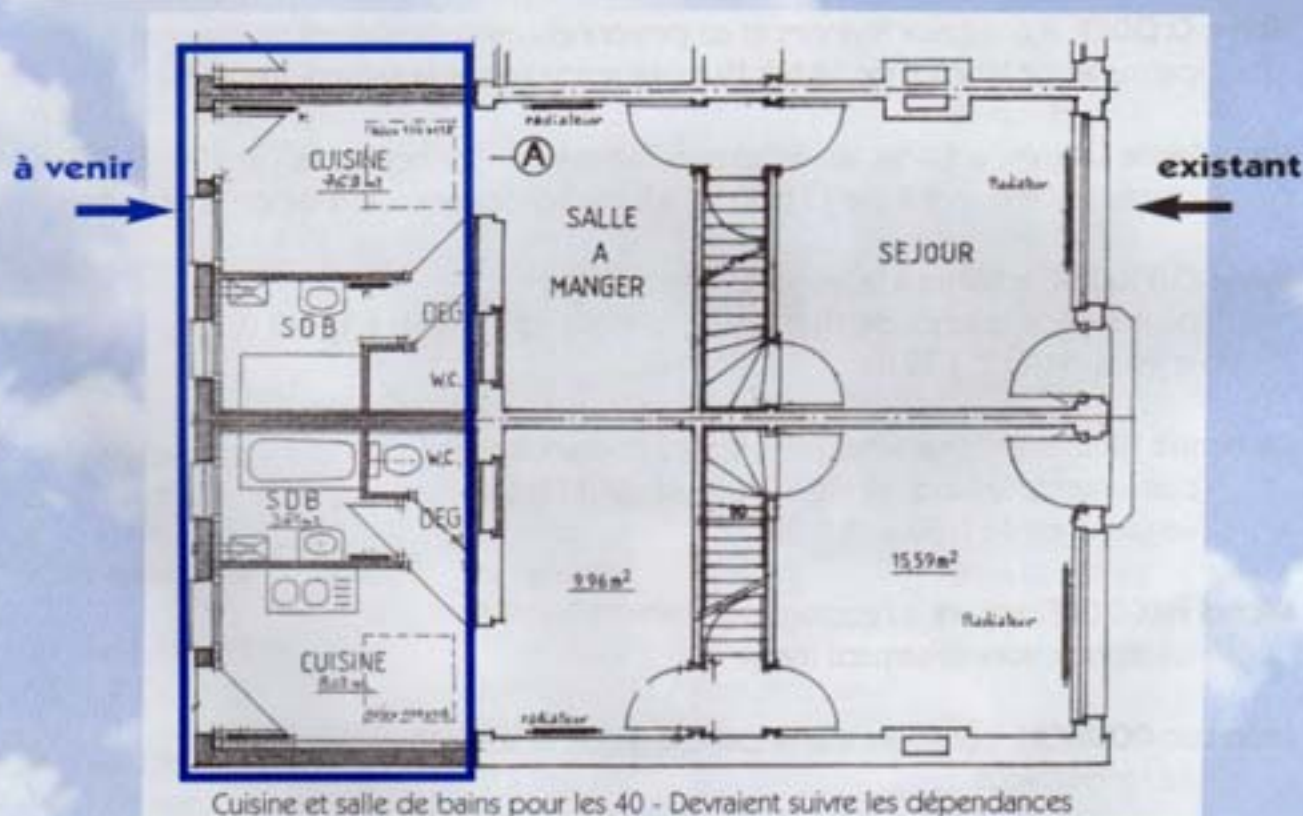


des travaux nécessaires



L'enfouissement des lignes moyennes tension EDF a bouleversé le centre. Ces premiers travaux "esthétiques" seront suivis par le plan de lutte contre les inondations, quartier des Pâturelles et du Cimetière. La réfection totale du sentier de l'Egalité est prévue. Les négociations se terminent avec la SIA pour la rénovation intégrale de la cité des 40.

Joël Delahaye Maire adjoint aux travaux



Cuisine et salle de bains pour les 40 - Devraient suivre les dépendances

SÉCURITÉ

Monsieur le maire m'a confié la responsabilité de la sécurité sur Verquin. Cela concerne aussi bien la circulation que le stationnement, la propreté que la délinquance. C'est un chantier vaste qui voit son démarrage, dans la rencontre citoyenne du 1^{er} juin entre la population, la police nationale et la municipalité.

Nous serons acteurs de notre sécurité mais dans le respect des lois républicaines.

Jean Luc Codron

Conseiller municipal chargé de la sécurité et de la médiation

QUAND ET OÙ RENCONTRER VOS ÉLUS ?

En mairie :

Thierry TASSEZ, maire :

permanence le samedi de 9 h à 12 h
sur rendez vous le lundi mardi de 17 h à 18 h, le jeudi vendredi de 18 h à 19 h
Les horaires sont susceptibles de varier à la rentrée scolaire

Joël DELAHAYE, adjoint aux travaux :

permanence le lundi mardi de 17 h à 18 h 30, le jeudi de 10 h à 12 h

Hervé CLODET, adjoint aux finances et au personnel :

permanence le jeudi de 18 h à 19 h, sur rendez vous le samedi matin

Marie Paule QUEVA, adjointe aux affaires sociales et personnes âgées :

permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h, sur rendez vous le reste de la semaine

Sylvie CUVILLIER, adjointe à la jeunesse-enseignement :

permanence le lundi de 10 h à 12 h, le mercredi de 14 h à 16 h 30,
le jeudi de 17 h à 19 h

Catherine BRIL, adjointe aux festivités-sports et associations :

permanence le lundi 10 h à 12 h, jeudi de 14 h à 16 h,
vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Michel HECQUET, adjoint à l'écologie :

sur rendez vous le samedi matin

Jean Luc CODRON, conseiller municipal chargé de la sécurité

sur rendez vous

Dans vos quartiers, vos interlocuteurs les plus proches : les conseillers municipaux

Pâturables

Jean Luc CODRON
10 rue des Iris

Michel NOWAK
13 rue Jules Virique

Anne SCHLIWANSKI
4 rue des Jonquilles

Flandres cheminots

Stéphane WAGNER
10 rue de Douai

Brigitte BONNEFOY
9 cité de Vimy

Monique COUSIN
35 rue d'Orléans

Jean Claude LEGRAND
14 rue Mercier

Muriel LIEVIN
33 rue d'Orléans

Bombardé Paradis

Jean Marc GROUX
25 rue de la Bombardé

Sylvie VANCALSTER
109 chemin du Paradis

Cimetière

Philippe LEFEBVRE
36 rue de l'égalité

Centre ville

Alain MAGNIER
49 rue F. Calonne

Madeleine DOLLET
11 rue constant Martin

Gérard LAURENT
5 rue Jean Jaurès

Route nationale fosse 8

Monique DUFOR
20 route nationale

Marie France POUPELIER
111 route nationale

LE PERSONNEL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VERQUIN : QUI SONT ILS ? QUE FONT ILS ?

Administration

Christine VITTU
Attachée territoriale

Bernard GUILBERT
Adjoint administratif 1^{ère} classe

Chantal KUDLINSKI
Adjoint administratif 2^{ème} classe

Marie Christine LEMAIRE
Adjoint administratif

Caroline LEROY
Adjoint administratif

Joëlle PUCHOIS
Agent d'entretien

Hélène BONNEFOY
Emploi-jeune

École maternelle

Christiane SANTERNE
ASEM 2^{ème} classe

Andrée LITREM
Agent d'entretien qualifiée

Voirie

Guy GRAVE
Agent de salubrité qualifié

Alfred LELIEVRE
Conducteur spécialisé 2^{ème} niveau

Arnaud EVIN
Agent de maîtrise

Pascal DUVIVIER
Agent d'entretien qualifié

Jean Michel DEFRANCE
Agent d'entretien qualifié

Daniel WEPPE
Agent d'entretien qualifié

École primaire

Annie EVIN
Agent d'entretien qualifiée

Joëlle MOITEL Agent entretien
stagiaire

Restaurant scolaire

Mercédès LELIEVRE
Agent d'entretien qualifié

Sylvie BRISMAILLE
Agent d'entretien qualifiée

Garderie

Sabine GUELLUY
Agent d'animation

Dany QUEVAL
Emploi-jeune

Rina PACI
Emploi-jeune

CES

Gilbert POUSSIN
Patrick BLOQUET
Stéphanie FÜRLE
Bernadette MAILLY

CEC

Jocelyne MOREL

DECOUVRIR NOTRE HISTOIRE :

LE MOULIN DE L'HIRONDELLE par Dominique Foulon

Localisation

Ce moulin, aujourd'hui disparu, comme la plupart de ses voisins de Noeux, Labourse ou autres.....était situé en bordure de l'actuelle rue Jean Jaurès et de la D 937. Il est fait mention, dans le rôle du Vingtième de 1792 du "moulin d'ironnelle". Ce dernier donne son nom à l'un des 11 cantons du village de l'époque (entendons par canton une partie du terroir du village). Ce canton s'étendait entre les rues J. Jaurès, de Béthune et la D.937 jusqu'aux limites du village dans l'actuelle cité du 8 ter.

*"Au levant, Le chemin de Verquin à Beuvry.
Vers le midi et au couchant, le petit chemin de
Verquin à Béthune.
De Mer, le grand chemin de Béthune à Arras"*

Actuellement, on trouve toujours sur les cartes topographiques IGN au 1/25000° un lieu-dit le "moulin de l'hirondelle" au même endroit.

Le moulin figure sur un plan du XVIIIe, le plan Doublet réalisé en 1757/58 par cet arpenteur juré, pour recenser les biens de la seigneurie et du village de Verquigneul (1)

Comme nous allons le voir plus loin, l'emplacement de ce moulin peut être précisé davantage, puisque la maison dépendante existe toujours.

Description

Deux documents nous permettent d'avoir une idée de ce à quoi devait ressembler ce moulin : une aquarelle de 1610 représentant le village vu depuis le sud et figurant dans les albums de Croy (2) et le rôle du Vingtième déjà cité.

L'image donnée par l'aquarelle est celle d'un moulin entièrement bâti en bois avec une maison attenante. Il est représenté à l'est du village en dehors du bourg. Il s'agit d'un moulin sur pilotis avec une entrée surélevée. On devait y accéder par un escalier. Le Vingtième de 1762 confirme cette représentation, précisant qu'il s'agit "d'un moulin à moudre le blé sur pilotis tenant au chemin de Verquin à Beuvry avec maison dépendante". Ce type sur pilotis est très commun ; mais il existait des moulins en forme de tour ronde et bâtis en dur, comme celui de Beuvry toujours debout.

Ce moulin de 1792 était la propriété des Assignies, famille seigneuriale de Verquin. Il était occupé par un certain Pierre Molin et rapportait la somme de

120 livres ; soit l'équivalent de 1% des revenus de la paroisse dans les terres représentant plus de 350 hectares.

Il s'agit d'un moulin non banal ; c'est à dire que les utilisateurs n'avaient pas à s'acquitter d'une taxe au propriétaire pour y faire moudre leur grain.

La maison du meunier

Le Vingtième ne donne aucun renseignement sur la maison dépendante, occupée par le meunier. Aujourd'hui, elle est toujours visible au 127 de la rue Jean Jaurès ; elle appartient à mes parents. Si elle a connu d'importantes modifications depuis le XVIIIe siècle, on en retrouve pas moins ses caractères traditionnels d'habitation rurale en Béthunois.

L'ancienne maison se compose de deux pièces, d'un seul rez-de-chaussée et d'une petite cave. Les murs anciens ont pu être aperçus lors de la réalisation de travaux en maçonnerie ; des murs de bois recouverts de torchis cachés aujourd'hui par la brique et le plâtre. On peut encore apercevoir le torchis dans la descente de cave et dans l'escalier montant au grenier.

Les charpentes, visibles depuis le grenier accusent deux ou trois siècles d'existence, ce qui nous reporte à l'époque des documents précédemment cités : les XVIIe - XVIIIe siècles.

La modeste cave est basse (1m50), voûtée et bâtie en briques. Elle présente dans sa partie nord une niche au dessus du sol en terre battue (peut être l'emplacement d'un ancien four à cuire le pain ?)

Cette maison est un authentique document historique. Le moulin devait, lui, se trouver à côté sous la maison de mes parents au 127 bis. En creusant les fondations, des blocs de grès taillés furent remontés ; probablement des éléments de l'assise du pilotis enfouis dans le sol ?

Notes

(1) ce plan est actuellement aux archives départementales de Dainville

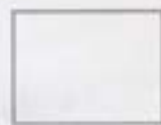
(2) ensemble d'aquarelles réalisé entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe à la demande de la famille de Croy. Y sont représentées les possessions de la famille, mais aussi des vues des villages d'Artois. Verquin figure dans l'album VI, tome XXII, baillage de Béthune, planche n°67

Faites connaître votre commune, découpez pour obtenir quatre cartes postales offertes par la Municipalité

Verquin 62131
L'Église

Photo, Mairie de Verquin - 2001 - Reproduction interdite

.....
.....
.....
.....
.....



.....
.....
.....
.....
.....

Photo, Mairie de Verquin - 2001 - Reproduction interdite

Verquin 62131
La poste

Photo, Mairie de Verquin - 2001 - Reproduction interdite

.....
.....
.....
.....
.....



.....
.....
.....
.....
.....

Photo, Mairie de Verquin - 2001 - Reproduction interdite

Verquin 62131
La Salle des Sports Pierre DUFRESNE

Verquin 62131
La Salle des Fêtes

